

LES MURMURES DU CLUB

Saison 2016-2017-n°17

16 avril 2017

20^{ème} SAISON

INFORMATIONS GENERALES

FUTURE SAE

Le 10 mars dernier, j'avais rendez-vous avec Madame Guinemer, adjointe aux sports à la ville de Saint-Malo, accompagné de

- ✚ Myriam, initiatrice des jeunes du club le samedi matin et membre de la commission SAE au sein du CT35
- ✚ Daniel Vargas, président du CT35
- ✚ Julien, architecte, membre du club et membre du conseil d'administration

L'objet de cette réunion était de remettre à Mme Guinemer un dossier présentant les différentes structures d'escalade (départementales, régionales et nationales) ainsi qu'une estimation financière de ces structures.

Mme Guinemer a été très à l'écoute sur les explications et parfaitement réceptive et surtout très étonné du « faible » coût de ces structures. Entre 140 000 à 170 000 euros HT contre 700 000 euros pour un terrain de foot synthétique qu'il faut refaire au bout de 20ans et parfois avant ! Ces tarifs comprennent :

- ❖ La SAE avec les points d'assurage
- ❖ Les surfaces de protection au sol
- ❖ L'AMO (assistance à maître d'ouvrage FFME)
- ❖ Prises et volumes
- ❖ Le matériels spécifiques (boudriers, cordes...)

Le projet devrait se réaliser sur le site de la Croix Désilles, à proximité du lycée Florence Arthaud dans 3, 4 ou 5 ans après le projet de la piscine dans laquelle vous trouverez un mur d'escalade au-dessus de l'eau.

J'ai revu Madame Guinemer lors de l'AG de l'Office des Sports le jeudi 6 avril 2017 et elle m'a dit avoir appréciée cet échange qui fût convivial et fort sympathique.

TEE-SHIRT

Les nouveaux tee-shirts du club sont arrivés comme certain ont pu le constater.

Ceux qui ont réservé leur tee-shirt peuvent le demander aux responsables de la séance moyennant 18,00€.

2

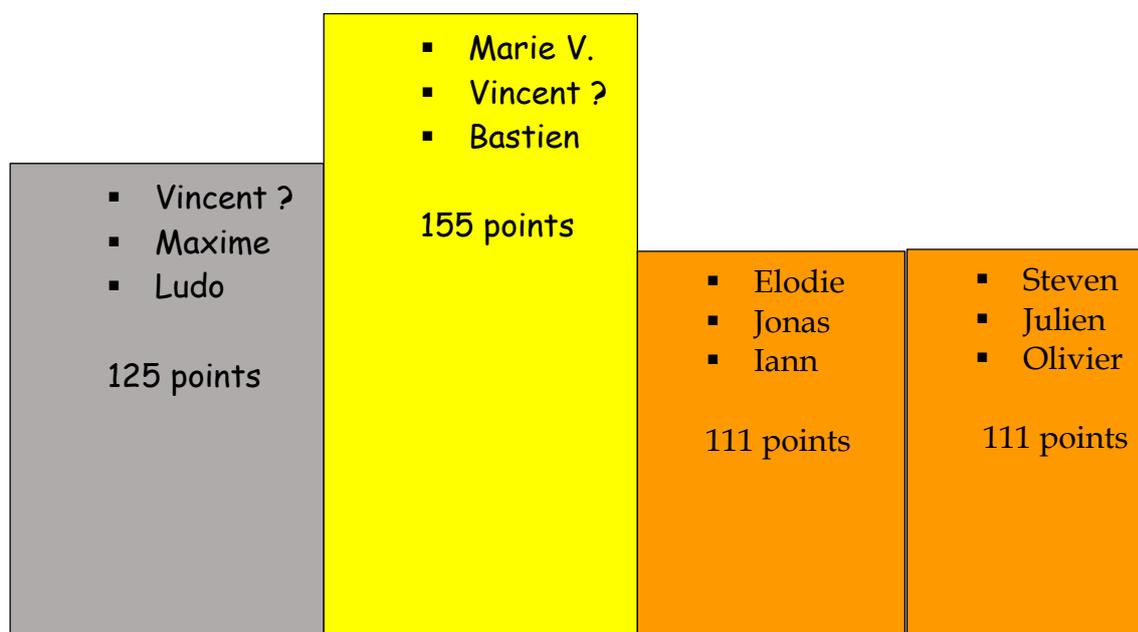
Ceux qui n'ont pas réservé leur tee-shirt peuvent aussi le demander aux responsables de la séance moyennant 18,00€ jusqu'à épuisement du stock. Attention ! Dans l'immédiat, il n'est pas prévu de nouvelle commande !!!

IMPORTANT :

Si vous réglez par chèque, mettre au dos du chèque l'objet de votre paiement. Si vous payez en espèces, merci de faire l'appoint et mettre votre règlement dans une enveloppe en précisant sur celle-ci votre nom, votre prénom et l'objet de votre règlement.

GRANDE SOIREE BLOC DE PAQUES

La vidéo de photos de la « soirée bloc de Pâques » est sur le site du club à la rubrique photos



- 🚩 99 POINTS : LAURENE, MARINE, LOÏC
- 🚩 86 POINTS : YOHANNA, MATTHIEU, FRED
- 🚩 71 POINTS : JUDITH, NOEMIE, JULES
- 🚩 66 POINTS : ERWAN, THOMAS M.

Merci beaucoup à vous tous. Grâce à vous, ce fut une soirée inoubliable dans la joie et la bonne humeur. Merci tout particulièrement aux ouvreuses et aux ouvreurs qui ont créé de magnifiques blocs. Merci également à Thomas D. pour les photos prises avec un poignet blessé!

JOURS FERIES

Il n'y aura pas de séance les lundis 1^{er} et 8 mai 2017.

NOUVEAU BENEVOLE

Lors de la réunion du bureau du jeudi 2 mars 2017, comme d'habitude, nous avons fait un tour de table concernant les questions diverses. Quant à moi, je n'avais pas de question mais une annonce : je ne serai plus président à partir de la saison prochaine. En effet, cela m'évitera :

- d'être 2 heures seul lors du forum des sports
- d'assister aux réunions du club
- d'assister aux réunions du CT35
- d'assister aux réunions de la mairie
- d'assister aux réunions de l'office des sports
- de me prendre la tête avec des gens qui refusent les nouvelles règles de sécurité
- de dire non aux gens qui demandent du matériel du club pour des sorties perso
- de perdre du temps pour organiser des sorties et devoir les annuler pour manque de participants
- de ne plus grimper
- de rappeler les règles d'assurage et de communication pour entendre des grognements comme réponses
- de remplacer les intervenants des jeunes du samedi matin ou d'annuler les séances
- c'est une mission qui prend beaucoup de temps et d'énergie
- attendre les réponses des membres du conseil (et d'autres) à la suite de mails
- de ramener les minibus le lundi après un week-end de sortie club
- de ramener la sono à la mairie de St-Malo le lundi après une compétition
- que vous comptiez beaucoup trop sur moi
- ...

Je mènerai ma mission à bien, je l'espère, jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera le lundi 19 juin 2017. C'est bien dommage car ce fût malgré tout fort passionnant et enrichissant ponctué de très nombreuses rencontres formidables. Une satisfaction (parmi tant d'autres) : ce sont vos messages de satisfaction qui arrivent de temps en temps après un événement (soirée blocs, sorties ou rien...). Et comme je l'ai déjà dit, le seul regret est de ne pas battre le record d'Hervé qui est de 7 ans et de ne pas couper le ruban pour l'inauguration de la future SAE, si futur SAE il y aura. En espérant beaucoup qu'elle fasse surface. Par contre, j'aurai été présent pour les 20 ans du club. Cette décision est irrévocable. Dans le cas où personne ne se présente à la présidence à

4

l'Assemblée Générale, je ne repartirai pas pour une nouvelle année. Par conséquent, nous serions malheureusement contraints de procéder à la dissolution du club.

L'invitation est lancée. Si quelqu'un(e) est intéressé, merci de le faire savoir 15 jours avant l'Assemblée Générale

VACANCES

La salle sera ouverte aux dates suivantes :

- le lundi 10 avril de 19h30 à 21h30
- le mardi 11 avril de 19h00 à 21h00
- le vendredi 14 avril de 19h00 à 21h00
- le vendredi 14 avril de 19h00 à 21h00

20ANS

Pour ses 20ans, Roc et Mer vous invite à une grande journée festive le samedi 1 juillet 2017. Réservez votre journée et votre soirée. Si vous avez des idées d'animations, nous sommes preneurs.

La salle est réservée. La soirée aura lieu à la Maison Théophile Briant (avec 1 "T") (salle du Lévy), rue de la goëlette (au fond) et près de l'école de la Boulnaye à Saint-Malo. Il y a une cuisine, une salle carrelée avec une piste de danse en parquet au milieu, des toilettes, un grand préau, un barbecue, un grand terrain vert avec des buts de jeux de ballon. La salle peut accueillir 120 personnes. C'est parfait.

A PROPOS DES 20ANS

CURRICULUM VITAE

- 26 Février 1997 : naissance du club sous le nom de Roc-et-Mer à l'initiative d'Hervé BOISARD et de Loïc RIMPOT autour d'une (hic !) bière consommée modérément. Papy Loïc prend les commandes du club comme 1^{er} président.
- Juin 2002 : Hervé prend la succession de Loïc comme précédemment conclus autour de la (hic !) bière consommée modérément !
- Octobre 2002 : construction de la salle de pan avec l'aide de Néness (salarié à la mairie de Saint-Malo).
- Novembre 2004 : construction de la SAE (enfin)
- Juin 2008 : Laurence prend la relève d'Hervé et devient la première présidente avec un bureau entièrement féminin. Pourquoi en juin ? Parce que l'A.G. a lieu en juin de chaque année. Vous voilà prévenu.
- Juin 2010 : François-Régis poursuit l'aventure et devient le 4^{ème} président. Mais il lâche les rênes (pas toutes) pour devenir « Grimpeur Sudiste dans le Gâpinais » avec sa reine et ses 2 dauphins.
- Juin 2011 : contraint et forcé, me voici promu 5^{ème} président car, par une belle journée de septembre 1998, j'ai eu le bonheur de croiser Loïc et Hervé au « Grand Croisé » au Mont-Dol.
- C'est encore moi aujourd'hui

SORTIE CLUB

FOSSE ARTHOUR

La Fosse Arthour, dans l'Orne, est l'une des plus belles barres rocheuses de l'ouest

Le dimanche 23 avril 2017 :

- Rendez-vous à l'aquarium à 9h45
- départ 10h00 pétante. Nous n'attendrons pas les retardataires qui ne préviennent pas
- prévoir pique-nique et gourmandises
- frais de déplacement à partager soit 67,00€ par véhicule
- Sortie réservée aux membres du club de +16ans à jour de leur licence. Prévoir la licence dans la poche (ou dans le sac)
- Afin d'organiser au mieux cette journée, pensez à vous inscrire dans ma malle à messages internet. Date limite d'inscription le vendredi 21 avril 2017 à 12h00 par mail ou à 20h00 par téléphone ! Après, ce sera trop tard !!!
- Port du casque obligatoire pour les grimpeurs(euses), les assureurs(euses) et le public au pied des voies.
- Si vous n'avez pas de matériel, merci de me laisser un message sinon, pas de grimpe !
- En cas de météo défavorable, la sortie sera annulée.
- Déjà 3 inscrits
- Révisez vos rappels !!!



Plus de photos sur le site du club

6

FRAIS DE DEPLACEMENT

Le coût kilométrique est de 0,30€

Exemple : sortie club à « Lieu non défini » avec 11 participants :

- 🚗 nombre de kilomètre à l'aller : 131 soit 262 aller-retour
- 🚗 262km x 0,30€ = 78,60€ par voiture
- 🚗 3 voitures x 78,60 € = 235,80€
- 🚗 235,80€ / le nombre total de co-voiturants (235,80/11) = 21,44€ par personne

PROCHAINE SORTIES CLUB

Voici un calendrier provisoire des prochaines sorties club. Les dates et lieux sont susceptibles de modifications.

- A la demande

INFOS JEUNES

VACANCES

Il n'y aura pas de séances pendant les vacances de Pâques. La dernière séance sera le samedi 8 avril 2017. La reprise sera le samedi 29 avril 2017.

Tous les renseignements et inscriptions dans « Infos Grimpe35 n°133 » sur le site de Roc et Mer à la rubrique « Infos

INFOS CD35 FFME/CR BREIZH

Championnat de Bretagne de difficulté (Fougères)

La ligue Bretagne FFME organise les 13 et 14 mai prochain le championnat régional de difficulté à Dompierre du Chemin. Qualificatif pour les championnats de France, cette compétition est ouverte à tous les licenciés FFME et FFCAM

- Samedi 13 mai : catégories cadets, juniors et vétérans. Infos et inscriptions ici.

- Dimanche 14 mai ; catégories minimes et séniors. Infos et inscriptions ici.

Le port du t-shirt club est obligatoire ! Rappel du règlement

<http://www.ffme.fr/escalade-competition/article/tenue-vestimentaire-et-materiel-technique-en-compétition-d-escalade-rappel-des-regles.html>

COMPETITIONS

Roc et Mer - Guichet des Associations 40ter, square des Caraïbes 35400 Saint-Malo
06 47 49 90 83 - presidentrocetmer@free.fr
rocetmer.free.fr

7

J'ai le plaisir de vous annoncer que les inscriptions pour le régional de difficulté sont ouvertes :
-le samedi 13 mai pour les cadets juniors et vétérans

<http://www.ffme.fr/competition/fiche/4367.html>

-le dimanche 14 mai pour les minimes et séniors (ouvert également en open aux benjamins)

<http://www.ffme.fr/competition/fiche/4368.html>

!\ Je vous rappelle que le port du t-shirt club est obligatoire (A Brest lors des championnats de France jeunes Bloc, des grimpeurs ...dont des bretons... ont pris un carton jaune)

Page spéciale à lire à ce sujet : <http://www.ffme.fr/escalade-competition/article/tenu-vestimentaire-et-materiel-technique-en-competition-d-escalade-rappel-des-regles.html>

Vous trouverez ici : <http://bretagne.ffme.fr/images/competition/Affiche-Championnat-Regional-de-Diff-13-14-Mai-2017.png> l'affiche en grande résolution pour impression et diffusion dans vos clubs.

participer à ce stage recevra une aide financière de la Ligue Bretagne. Plus de renseignements <http://www.ffme.fr/club/fiche-evenement/1074/282.html>

Rééquipement des relais à la falaise de Saint-Just.

L'équipe du comité est en train de rééquiper les relais de la falaise de St Just. **Il est interdit de grimper sur les relais indiqués par une rubalise.**

Tous les renseignements et inscriptions dans « Infos Grimpe35 n°133 » sur le site de Roc et Mer à la rubrique « Infos »

RUBRIQUE DIVERTISSEMENT

Kronenbourg : la bière *made in France* à 353 ans

Né en Alsace en 1664, le premier brasseur de France pèse 40% de la production nationale. Il continue d'innover pour sauver une suprématie de plus en plus contestée.

Combien font 2017 moins 350 ? 1664, pardi ! La date historique favorable de Jacques Chirac - il le confia un jour à François Mitterrand et Helmut Kohl - n'est pas que le nom d'une bière. C'est aussi l'année de création des brasseries Kronenbourg. Du moins celle d'obtention par Jérôme Hatt d'un diplôme de tonnelier-brasseur lui permettant de fabriquer et vendre sa propre bière.

D'abord installée au cœur de Strasbourg, l'entreprise familiale a déménagé dans le quartier de Kronenbourg, avec un « C », dans la deuxième partie du XIXe siècle. Ce n'est qu'au début des années 1920 que les brasseries conquièrent la France avec la *Tigre Bock* suite au rachat du restaurant du *Grand Tigre*, et devient rapidement la bière la plus consommée. Et ce n'est qu'en 1947 qu'elle prend le nom de Kronenbourg, avec un « K », « pour accentuer la consonance germanique, synonyme de la qualité de la bière allemande », selon l'histoire officiel de l'entreprise.

700 millions de litres par an

En 353 ans, Kronenbourg a innové (première canette métallique, premier pack, capsule dévissable, flocon témoin de fraîcheur...). Et a diversifié ses marques : 1664 donc, mais aussi *Grimbergen*, *Kanterbräu*, *Skol* et bien sûr la « Kro », à 4,2° d'alcool. « **Une bière de soif plus élaborées** », glisse Alain Dagosto, président de la confrérie des gousteurs de bière.

Ringarde ? « **Populaire** ». La Kronenbourg est la boisson « **des premières soirées ou des troisièmes mi-temps** ». Et aussi celle des grands festivals de musique (comme les Vieilles Charrues et le Helfest), qu'elle investit depuis quelques années avec son logo rouge et blanc pour rajeunir son image et endiguer une concurrence de plus en plus féroce.

Détenues par les Hatt jusqu'en 1977, les brasseries ont plusieurs fois changé de mains depuis. Un temps dans le giron de Danone, elles appartiennent depuis 2008 au groupe danois Carlsberg. Le site de Rennes fermé depuis 2003, la production (700 millions de litres par an) est désormais concentrée à Obernai, au sud de Strasbourg, où travaillent près de 700 personnes.

Malgré une baisse de la consommation l'an dernier, un effet attribué à la hausse des taxes sur la bière, Kronenbourg reste le premier brasseur national (30% de parts de marché, 932 millions d'euros de chiffre d'affaires). Mais la seule « Kro » est contestée par sa rivale Heineken pour le titre de bière la plus vendue en France. En cette année anniversaire (2014), la marque alsacienne mise sur trois nouvelles bouteilles, dont la fruitée *K by Kronenbourg*, pour reprendre du terrain.